



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Réunion du Mercredi 6 Avril 2022

Présents : Messieurs Philippe DUPIN, Christian LABORDE, Robert RITTIMANN.

Excusé : Monsieur Jean Luc BIDART (Pdt)

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres **doivent être motivées et pas simplement au motif d'accord entre les clubs**. Les demandes doivent se faire au plus tard le mercredi 14H (réunion de la Commission du Foot Animation) précédant la date du match et **comportant l'accord du club adverse**. Ces demandes doivent être faites **par Footclubs**.

Au vu des feuilles de matchs FMI U13 où les remplaçants sont toujours généralement notés « N'a pas participé », tous les joueurs inscrits sur la feuille de match seront susceptibles d'avoir participé (information faite aux clubs par courriel le 2 février 2022)

La Commission, rappelle que l'établissement d'une feuille de match (FMI ou papier) est obligatoire **AVANT le début de chaque rencontre**. La Commission donnera match perdu par pénalité aux équipes qui n'auraient pas fourni de tablette ou de feuille de match papier de substitution en cas de non fonctionnement de celle-ci. (Art.17 des règlements sportifs du district).

DIVISION 1

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	C	24354214	GRAVES FC ENT 1	563803	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (30.03.22)	40€

*Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde

DIVISION 2

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

3^{ème} rappel feuille de match du 19 mars 2022

- Match 24354389 AMBARESIENNE ES 2 / PESSAC ALOUETTE FC 1 Poule C



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

DIVISION 3

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
2 avril 2022	D	24368376	ARTIGUAISE US 2	580706	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	D	24368376	MASCARET FC 1	560218	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€

**Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde*

DIVISION 4

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
2 avril 2022	C	24368517	SAUVETERRE AS 1	580706	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€

**Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde*

DIVISION 5

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

2^{ème} rappel feuille de match du 26 mars 2022

- Match 24368679 PUGNACAISE AS 1 / ST DENIS DE PILE US 2 Poule B (feuille incomplète)

Courriers

- **LES ROUGES LIBOURNE (518683)** du 14 mars 2022 : courriel concernant la non utilisation de la FMI et expliquant « pas de feuille papier puisque pas d'internet »

La Commission vous remercie et rappelle que vous devez toujours avoir à disposition une feuille de match papier au moment du match en cas de non utilisation d'une tablette

La Commission applique l'article 17 du règlement du district comme cela est rappelé en tête de chaque PV et donne match perdu par pénalité à l'équipe de LIBOURNE ROUGES 1 (- 1 point 0 but). Pour l'équipe ST DENIS DE PILE 2, 3 points 3 buts.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	D	24368771	VAILLANTE CAUDROT ENT 2	518679	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (30.03.22)	40€
2 avril 2022	D	24368762	LA BREDE FC 4	505814	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (06.04.22)	40€
12 mars 2022	B	24368671	LIBOURNE ROUGES 1	518683	Match perdu par pénalité	50€

**Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde*

DIVISION 6

Demande de modification de rencontre (Footclubs)

- Match 24368821 AUDENGE ES 2 / BASSIN ARCAÇON FC 4 Poule A du 09/04/22
Accord des 2 clubs validé par la Commission pour accorder le report de cette rencontre au 13/04/22 à 17H30



FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Équipes garçons :

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. STADE BORDELAIS | qualifié finale régionale 14 et 15 mai à GUJAN MESTRAS |
| 2. ES AMBARESIENNE | qualifié finale régionale 14 et 15 mai à GUJAN MESTRAS |
| 3. FC DU LANGONNAIS | qualifié finale régionale 14 et 15 mai à GUJAN MESTRAS |
| 4. US LORMONT | qualifié finale régionale 14 et 15 mai à GUJAN MESTRAS |
| 5. US LEGE-CAP FERRET | qualifié finale régionale 14 et 15 mai à GUJAN MESTRAS |
| 6. SAG CESTAS | |
| 7. GIRONDINS DE BORDEAUX | |
| 8. PESSAC FC | |
| 9. SA MERIGNAC | |
| 10. AGJA CAUDERAN | |
| 11. FC MEDOC ATLANTIQUE | |
| 12. ES BLANQUEFORT | |
| 13. UNION ST JEAN | |
| 14. FC LIBOURNE | |
| 15. FC LA BREDE | |
| 16. FC ST ANDRE DE CUBZAC | |

Équipes filles :

- | | |
|--------------------------|---|
| 1. GIRONDINS DE BORDEAUX | qualifiée finale régionale 14 et 15 mai à GUJAN MESTRAS |
| 2. MERIGNAC ARLAC | |
| 3. ST ANDRE DE CUBZAC | |
| 4. CESTAS SAG | |
| 5. US CENON | |
| 6. LEOGNAN USC | |
| 7. BASSIN ARCACHON | |
| 8. MERIGNAC SA | |

La Commission félicite tous les participants (joueurs, dirigeants, supporters) pour leur Fair-Play durant cette finale départementale et souhaite aux équipes qualifiées une bonne finale régionale.

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation
et à effectif réduit

Philippe DUPIN
Secrétaire de la commission